

Motion de soutien aux enseignant(e)s spécialisé(e)s des Rased

Nous, personnels enseignants ou parents d'élèves de l'école élémentaire Charles Hermite, de la circonscription 18 A, tenons à vous faire part de notre profonde indignation et de notre vif mécontentement quant à la gestion de certains élèves en grande difficulté scolaire ou comportementale de nos écoles.

En effet, dans certaines circonscriptions depuis le lundi 3 janvier 2022, les élèves ayant été identifiés par les professeurs en charge des classes comme étant des élèves "à besoins particuliers", relevant des aides spécialisées du RASED ne sont plus suivis car les enseignants spécialisés ont été réquisitionnés pour effectuer des remplacements d'enseignants absents.

Il est inadmissible que les aides aux élèves à besoins particuliers soient brusquement arrêtées pour palier une mauvaise gestion des ressources humaines par l'Académie de Paris, qui a par ailleurs commencé l'année scolaire 2021/2022 avec un déficit de 70 enseignants!

Il est incompréhensible et fragilisant, pour les élèves en grande difficulté bénéficiant d'une aide spécialisée, de ne plus être aidés du jour au lendemain ; dans le contexte actuel, des plus anxieux, cela n'est pas assumable par la communauté éducative.

Depuis de nombreuses années, déjà, les élèves en grande difficulté pour lesquels une demande d'aide est adressée au RASED par l'enseignant de leur classe, ne peuvent pas tous en bénéficier du fait des suppressions de postes de professeurs spécialisés. Il n'est pas concevable que la gestion des postes de remplaçants empêche les élèves les plus fragiles d'être aidés à la hauteur des besoins identifiés par tous les professionnels de l'école. Il est indispensable de trouver des solutions qui protègent les statuts de chacun et qui permettent aux RASED d'exercer leurs missions dans les conditions prévues par les textes officiels.

Nous venons donc par la présente vous demander de faire remonter à qui de droit notre mécontentement et de remettre immédiatement les enseignant(e)s spécialisé(e)s réquisitionné(e)s dans les fonctions qui constituent le cœur de leur métier.

L'aide aux élèves n'est pas une option, et nous rappelons enfin que la lutte contre le décrochage scolaire est une politique portée par l'Europe et également, une priorité nationale.

Nous attendons que ces ambitions ne soient pas que des mots et trouverons d'autres formes d'expression si notre présente motion n'est pas entendue.

L'équipe de l'élémentaire Charles.Hermite